

Il faut une autre réforme territoriale pour des services publics au service des usagers

Edito

Réforme territoriale

Inverser la politique actuelle !

Le 1^{er} janvier 2016, les régions Bourgogne et Franche Comté fusionneront, tant les conseils régionaux que les services de l'Etat (Equipement, Logement, jeunesse et sport, culture, santé, agriculture,...). La vie des salariés, des retraités, de la population en général sera fortement impactée.

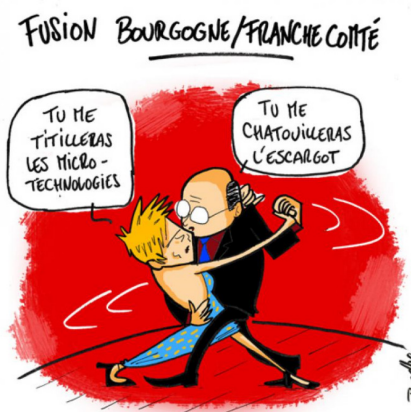


Dès le départ, la CGT s'est élevée contre le déni de démocratie face à cette réforme territoriale imposée d'en-haut. Mais rien n'y a fait, le gouvernement a décidé de passer en force, sans aucune concertation préalable, avançant à coup de conférences de presse, arguant que c'était la seule façon pour faire des économies et être compétitif !

Les objectifs et la réalité !

Le gouvernement nous a expliqué que 5 objectifs sont poursuivis par cette réforme territoriale :

- ✓ Simplifier,
- ✓ Mettre en cohérence l'action de l'Etat sur le territoire,
- ✓ Renforcer la proximité,
- ✓ Améliorer l'efficacité, faire des économies et moderniser,
- ✓ Conforter l'équilibre des territoires.



En réalité, par sa logique même, la réforme territoriale va accroître la compétition entre les territoires, alors qu'il faudrait plus de coopération. De ce fait, elle n'apporte pas de réponses aux problèmes essentiels comme la satisfaction des besoins, l'emploi, le pouvoir d'achat, le mieux vivre ensemble.

La conception centralisée voire autocratique du pouvoir se voit renforcée. Par exemple dans le secteur de la santé et du médico-social, le directeur de l'ARS est un « super Préfet qui décidera de tout pour la Bourgogne Franche Comté (fusions d'établissements, fermetures d'hôpitaux...)».

La traduction de ces politiques sur le territoire de Bourgogne Franche Comté conduit à une remise en cause d'un équilibre déjà fragile : risque de concentration des activités et donc de l'emploi autour de Dijon, ou de l'aire urbaine Belfort/Montbéliard, avec risque de désertification des campagnes (Nièvre, Haute Saône, par exemple), réorganisation des services publics avec suppression de structures de proximité (en nombre et en compétences).

Pour la CGT, il ne peut pas y avoir de développement économique et donc d'emplois, sans services publics et inversement.

Les agents de la Fonction Publique, mais aussi bon nombre d'usagers sont mécontents de cette réforme territoriale. Ce petit journal est destiné à illustrer cette réforme territoriale, sans dangerosité, et permettre de lutter pour améliorer la situation de tous !

Fusion des services de l'Etat

Diminuer les dépenses publiques pour engraisser les actionnaires



L'Etat est en déficit de 2 000 milliards €, ce qui préoccupe la CGT qui a lancé en novembre 2013 une campagne sur le coût du capital et milite pour une autre répartition des richesses.

Compte tenu de l'état de nos finances publiques, pourquoi continuer d'attribuer, chaque année, sans aucune exigence de contrepartie, sans contrôle (faute de volonté politique et de fonctionnaires pour le faire) ni résultat sur l'emploi, 220 milliards € d'aides sociales et fiscales alors qu'un rapport de la Cour des Comptes publié le 17 septembre 2014 évalue les fraudes patronales aux cotisations sociales à 20 milliards € par an (soit plus que le déficit annuel de la Sécu de 13 milliards).

Pourquoi faire cadeau au patronat de 46 milliards € au titre du pacte de responsabilité, qui détruira 60 000 emplois à l'horizon 2017 selon Valérie Rabault (députée PS du Tarn et Garonne) rapporteure générale du Budget dans son rapport au projet de loi de finances rectificative 2014. La majorité présidentielle confirme donc ce que ne cesse de dénoncer la CGT.

Et de l'argent, le gouvernement en a trouvé en 2009 en mobilisant 360 milliards € pour sauver les banques de la banqueroute provoquée par la crise dont elles ont été elles-mêmes responsables. L'argent public est réparti, dans quelle proportion ? - dans les paradis fiscaux puisque les banques françaises y ont 527 filiales.

La faillite des services publics est organisée par les politiques car les grands groupes attendent avec gourmandise la privatisation des missions publiques comme c'est déjà le cas avec les cliniques privées cotées en bourse qui accumulent les dividendes sur le dos des hôpitaux publics en état de cessation des paiements.

Il est pourtant plus que jamais essentiel à la population et au redressement économique du pays d'embaucher des fonctionnaires dans l'intérêt de tous, pour éduquer, soigner, lutter contre les trafics en tous genres : la fraude fiscale évaluée à 60 milliards €, le travail au noir, les fraudes alimentaires, les trafics d'armes et de drogue, le blanchiment d'argent sale servant à financer, entre autres, le terrorisme.

Les 2 000 milliards d'euros de dettes de l'Etat ne sont pas le fruit de dépenses publiques excessives mais bien de privilèges accordés, sur le dos de la collectivité, aux plus aisés et aux marchés financiers.

Selon l'Insee, la part des dividendes est passée de 11,50 % à 29,20% en 25 ans et elle a augmenté de 30% au deuxième trimestre 2014.

Pourtant les dividendes d'aujourd'hui n'ont jamais créé les emplois de demain.

Il est urgent que les salariés, les privés d'emploi, les retraités, les sans papier relèvent la tête pour combattre cette logique qui ne permettra pas à notre pays de renouer avec la croissance.

Nous ne devons plus accepter qu'il y ait en France 8,6 millions de pauvres (source Insee), que les classes moyennes soient de plus en plus laminées et que le nombre de millionnaires ne cesse d'augmenter.



Le service public de santé : de plus en plus abandonné !



A l'ARS et dans le domaine de la Santé Publique, comme ailleurs, l'heure n'est pas au développement du service public mais bien malheureusement à la « *rationalisation* », à « *l'externalisation* », au « *faire mieux avec moins* », à « *l'efficacité* », la liste est longue des barbarismes servant à masquer la réalité : le saccage des missions, la perte de cohérence dans le travail et la baisse continue du nombre d'agents.

En effet, au lieu de partir des missions à réaliser et d'y affecter le personnel correspondant, les directions adaptent les missions aux pénuries d'effectifs. Belle inversion des priorités !

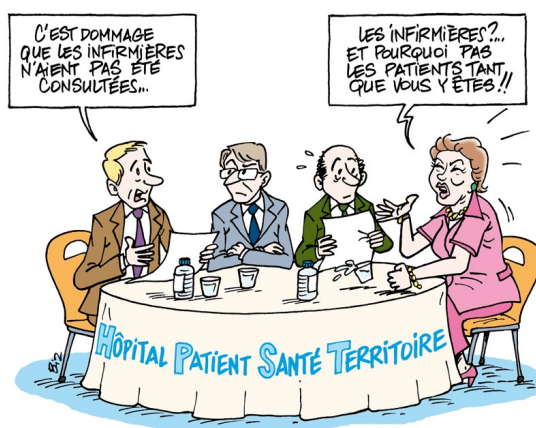
C'est ainsi que, pour prendre l'exemple de la filière santé-environnement, des missions sont abandonnées, privatisées ou confiées à des opérateurs externes et que la technicité des agents de toute la filière est bradée. C'est toute une capacité d'expertise, de contrôle et de conseil indépendant qui est ainsi menacée. Il ne peut être question, pour la CGT, de voir la santé environnementale vendue à la découpe et ses missions confiées à de multiples opérateurs sans aucun pilotage public.

La CGT fait le constat, comme nombre de nos concitoyens, que cette politique uniquement motivée par des impératifs budgétaires n'améliore pas le service rendu aux usagers, aux collectivités... En effet, nous assistons à la

disparition progressive des échelons territoriaux qui permettaient d'avoir un rôle de conseil et de faire un travail de proximité auprès de différents interlocuteurs, notamment les collectivités territoriales. A présent, et faute d'avoir un interlocuteur clairement identifié, nombre de collectivités sont bien en peine pour obtenir conseils et avis pour régler des situations qui, elles, relèvent de textes réglementaires. Rajoutons enfin que pour réaliser les mesures de divers polluants (radon, plomb...), elles doivent se tourner vers des structures privées... mais pas gratuites ni bon marché ! Où est la prétendue économie des deniers publics dans tout ça ?

Par ailleurs, les dispositifs téléphoniques ou physiques d'accueil du public au sein des différentes structures territoriales des ARS, qui permettaient de recevoir le public, de le renseigner de vive voix ou de le réorienter s'il se trompait d'interlocuteur disparaissent progressivement, remplacés par des interphones, des numéros de téléphone en 08... Est-ce cela que nous devrions considérer comme un progrès ?

La CGT revendique l'existence d'une véritable politique publique de santé relevant d'un ministère compétent en matière de santé et d'affaires sociales, avec un important volet prévention, s'appuyant sur des services étoffés et reconnus dans leur technicité, et travaillant au plus près du terrain en lien avec la population et les collectivités locales. Il en va de la santé de nos concitoyens mais également de la santé au travail des agents concernés.



Inspection du travail : La preuve par l'exemple



A la Direccte du JURA, à LONS LE SAUNIER, l'objectif est déjà atteint : fermeture totale du service renseignement en droit du travail (salariés, petits patrons) en juillet et août 2015 et incertitudes sur le maintien de sa réouverture totale ou partielle à partir de septembre 2015.

Déjà fin 2011 dans le Nord Franche-Comté, soutenu par la CGT, une grève de 100 % du personnel et un rassemblement de soutien interprofessionnel sur place (150 participants au barbecue), avec mobilisation des élus locaux, avait permis de maintenir le service de proximité en renseignement droit du travail et inspection du travail à MONTBELIARD (qui devait rejoindre BELFORT).

La CGT revendique des accueils physiques de proximité, au plus proche des usagers !



Droits des femmes et égalité



L'égalité entre les femmes et les hommes reste toujours à gagner dans la vie réelle. C'est une bataille syndicale importante. Un service de l'Etat existe nationalement, en région et dans chaque département avec une chargée de mission. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique publique des droits des femmes, de l'égalité Femmes/Hommes et aussi contre les violences faites aux femmes. Ce service est actuellement mis à mal par l'absence de volonté gouvernementale et administrative d'investir la question de l'égalité femmes-hommes, d'être un État exemplaire et constructeur, soucieux de la place des femmes et de l'effectivité du droit. Cela se traduit par la disparition de l'attache départementale, un redéploiement régional avec des suppressions de postes, l'absence de moyens renforcés pourtant indispensables ...

La réforme de l'administration territoriale, ce sont aussi des missions de l'Etat mises à mal, et ça ne va pas aider à l'égalité entre les femmes et les hommes !



Contacts :

CGT BOURGOGNE :

Tél : 03.80.67.35.67

Mail : bourgogne@cgt.fr

CGT FRANCHE COMTE

Tél. 03.81.81.32.49

Mail : franche-comte@cgt.fr